

Mardi 26 avril 2011

## Les Kosovars, premiers demandeurs d'asile en France sont souvent recalés

Un article d'Elise Vincent paru dans Le Monde.fr le 13.04.11

**E**n rendant public son rapport annuel, la semaine dernière, l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) a confirmé l'importance prise par les demandes d'asile en provenance du Kosovo. Pour la deuxième année consécutive, les ressortissants kosovars sont les plus nombreux à avoir déposé une demande d'asile en France. Cependant, la plupart des demandes sont rejetées.

D'après l'Ofpra, quelque 3 260 Kosovars ont demandé l'asile en 2010. Ils étaient presque aussi nombreux en 2009, soit un peu moins de 10 % de la demande totale. Seuls 3 % de ces demandes ont toutefois abouti à l'octroi d'une protection en première instance, et 13,9 % après appel auprès de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Or, cette demande d'asile kosovar ne cesse de progresser depuis 1999, date de la fin de la guerre avec la Serbie. Au point d'avoir dépassé celle traditionnellement forte des ressortissants turcs – souvent arméniens – chinois et russes – principalement tchéchènes.



La particularité de la demande d'asile kosovar, selon le chef de section de la division Europe de l'Ofpra, Adlan Jamil Addou, c'est qu'elle est avant tout une "migration économique" liée à la situation difficile du Kosovo. Une demande donc "infondée", aux yeux de l'Ofpra, dont la mission est de protéger les personnes risquant des violences dans leur pays d'origine.

### **"BEAUCOUP DE TÉMOIGNAGES SONT INVÉRIFIABLES"**

Ancienne province serbe, le Kosovo est aujourd'hui un Etat fragile. Seuls 72 pays ont reconnu son indépendance depuis 2008 et le taux de chômage est de 45 %. C'est aussi l'un des Etats les plus corrompus d'Europe, selon Transparency International. "Un petit trou noir", résume M. Addou. Un tableau sombre renforcé par le fait que le Kosovo est, avec l'Albanie, le dernier pays d'Europe occidentale à ne pas bénéficier de la libéralisation du

régime des visas.

Si la demande d'asile kosovar a toujours existé, elle était autrefois surtout le fait de la minorité Rom dont la situation après-guerre était difficile, estime M. Addou. Aujourd'hui, selon lui, l'immense majorité des demandes sont le fait d'albanophones qui représentent la population majoritaire du pays.

Ces personnes, souvent âgées de moins de 30 ans, invoquent des conflits fonciers, familiaux ou des menaces liées "aux reproches qu'on leur fait aujourd'hui de la collaboration que eux-mêmes ou un proche aurait eu avec les Serbes lors de la guerre du Kosovo", raconte M. Addou. "Il peut y avoir des cas sérieux, dit-il, mais beaucoup de témoignages sont invérifiables".

## **SEULS LES DOCUMENTS ÉCRITS SONT ANALYSÉS**

Face à ces arrivées souvent organisées par des filières, selon l'Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et l'emploi d'étrangers sans titres (Ocriest), l'Ofpra a, du coup, organisé une mission d'information de dix jours au Kosovo, en novembre 2010. Dans le rapport qui en est sorti, la situation sécuritaire du pays est considérée comme "stable". Les cas de vendetta sont "très marginaux", seul le nord du pays reste un "point de fixation des problèmes", selon ce document.

A la suite à cette mission, le Kosovo a été ajouté, le 26 mars, à la liste des "pays sûrs". Cette liste permet à l'Ofpra de placer dorénavant en procédure "prioritaire" tous les Kosovars souhaitant demander l'asile. Ce classement supprime l'accompagnement social des demandeurs d'asile (prise en charge du logement, aide financière...) et en cas de rejet de leur dossier, le recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) n'est pas suspensif.

Les associations de défense des migrants s'en inquiètent. Et ce, notamment, car un certain nombre de Kosovars venant en France sont en fait des expulsés d'Allemagne. En avril 2010, celle-ci a mis fin à la protection temporaire qu'elle accordait à quelque 14 000 d'entre eux depuis la guerre. Or, le retour de ces personnes au Kosovo, dix ans après leur départ est souvent très difficile, explique Julie Biro, chargée de mission Europe au Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD).